

PARTIE 3

ÉTATS FINANCIERS DE LA BANQUE





Dans la présente partie du rapport, les chiffres sont arrondis au millier de dirhams le plus proche. Ainsi, les totaux et les sous-totaux ne correspondent pas toujours à la somme des arrondis les constituant.

3-1 Aperçu sur la situation financière de l'exercice 2014 (*)

Tableau 3-1-1 : Chiffres clés

En milliers de dirhams	2014	2013	Var %
Total Bilan	238 270 950	240 171 971	-1%
Emploi des fonds propres	60%	63%	-6%
Total Produits	3 989 547	4 803 899	-17%
Total Charges (y compris l'IS)	3 177 645	3 630 840	-12%
Résultat net	811 902	1 173 059	-31%
Encours moyen des interventions de BAM	55 622 784	70 706 747	-21%
Coefficient d'exploitation	55%	45%	23%

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

- *Poursuite, en 2014, de la mise en œuvre par la Banque Centrale d'une politique monétaire accommodante :*
 - réduction du taux de la réserve monétaire de 200 pbs à 2% (décision du Conseil en mars) ;
 - revue à la baisse du taux directeur qui est revenu de 3,00% à 2,75% (décision du Conseil en septembre) ;
 - deuxième baisse du taux directeur de 25 pbs à 2,50% (décision du Conseil en décembre).
- *Amélioration des conditions de liquidité bancaire en relation avec la hausse des avoirs en devises et la baisse du taux de la réserve monétaire, ce qui s'est traduit par la réduction par la Banque Centrale de ses interventions sur le marché monétaire.*
- *Consolidation des réserves nettes de change de 20%, en glissement annuel, à 181 milliards de dirhams, consécutivement aux importantes entrées de devises au titre des dons des pays du Golfe et des emprunts obligataires à l'international (OCP et Trésor) ainsi qu'à l'allègement du déficit commercial.*
- *Réduction, par la BCE en juin et en septembre, de son principal taux directeur le ramenant de 0,25% à 0,05% et application d'un taux de dépôt négatif (-0,20%).*

3-1-1 Bilan

Tableau 3-1-2 : Bilan par opération

En milliers de dirhams	2014	2013	Var %
(dont)			
Circulation fiduciaire	191 457 660	182 079 842	5%
Opérations avec l'étranger (dont)	-163 714 498	-134 126 868	22%
Avoirs et placements en or et en devises	177 271 038	152 884 659	16%
Avoirs en DTS	7 417 983	3 178 007	>100%
Compte de réévaluation des réserves de change	9 566 096	8 685 391	10%
Opérations avec l'Etat (dont)	2 849 650	2 506 672	14%
Compte du Trésor public	2 117 412	2 212 364	-4%
Compte du Fonds Hassan II	646 837	276 025	>100%
Position nette des établissements de crédit	-32 479 412	-52 308 245	-38%
Créances sur les établissements de crédit marocains	42 232 212	72 116 650	-41%
Dépôts et engagements envers les banques marocaines	9 752 800	19 808 405	-51%
Passif-Actif			

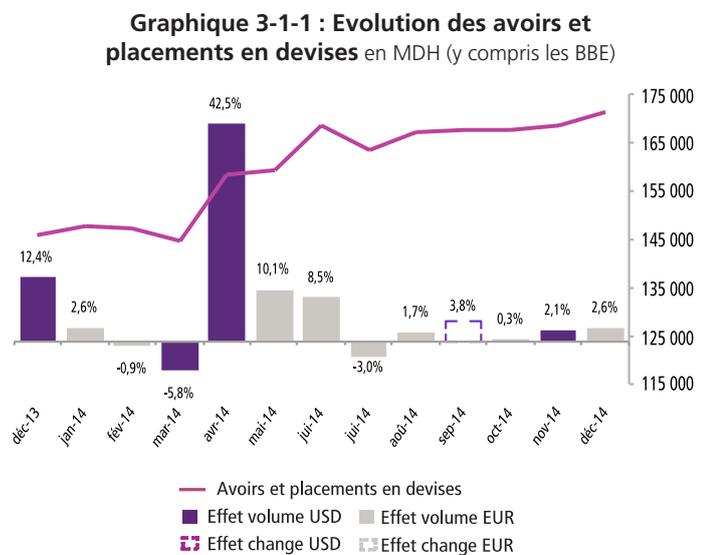
(*) La variation des postes du bilan et du CPC est traitée, plus en détail, au niveau des commentaires relatifs aux états de synthèse.

A des fins d'analyse, les postes du bilan et du CPC ont fait l'objet, dans cette partie, de certains retraitements.

A la clôture de l'exercice 2014, **le total bilan** s'est établi à **238 270 950 KDH**, soit une baisse annuelle de près de 1%. Cette évolution s'explique, principalement, par l'effet conjugué de la nette contraction des avances accordées aux banques dans le cadre de la régulation monétaire et de la consolidation des avoirs en devises, au niveau de l'actif et au passif, elle résulte de la diminution des avoirs en comptes courants des banques marocaines et de l'accroissement des billets et monnaies en circulation.

La **Circulation fiduciaire**, principale composante du passif (80%), a atteint, cette fin d'année, **191 457 660 KDH**, soit une augmentation de 5% qui demeure proche de celles enregistrées au titre des deux dernières années, traduisant la hausse de la demande de billets.

Les **Opérations avec l'étranger** ont poursuivi, en 2014, leur progression qui s'est fixée à un niveau de 22% à **163 714 498 KDH**, portée par la hausse des avoirs et placements en devises, principal poste de cet agrégat. Ces derniers se sont accrus de 16%, parallèlement à la consolidation des réserves de change, après les baisses enregistrées en 2011 et 2012 et une année 2013 rompant avec cette tendance.



BBE : Billets de Banque Etrangers

Notons que les réserves internationales nettes de change ont clôturé l'année 2014 avec une forte augmentation de 20% à **181 milliards de dirhams**. Cette évolution découle, essentiellement, de l'allègement de 6% du déficit commercial, des emprunts obligataires internationaux de l'OCP (1,55 milliards de dollars en avril) et du Trésor (1 milliard d'euros en juin) et de l'encaissement des dons provenant du Conseil de Coopération du Golfe d'un montant global de 13,1 milliards de dirhams.

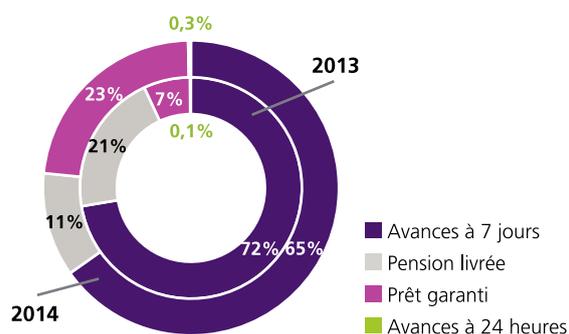
La hausse des opérations avec l'étranger trouve, également, son explication dans la progression, en 2014, des avoirs de la Banque en DTS, suite à l'acquisition, durant le premier trimestre de cette année, de **320 millions de DTS** destinés à rétablir une position neutre vis-à-vis du FMI.

Par ailleurs et sous l'effet de la remontée du cours du dollar qui est passé, entre 2013 et 2014, de 8,15 à 9,04 dirhams, les avoirs et placements en or, autre composante de cet agrégat, se sont accrus de 11% à **7 692 458 KDH**, contre un repli de 30% en 2013.

Le solde **des Opérations avec l'Etat** s'est élevé, pour sa part, à **2 849 650 KDH**, soit un accroissement de 342 978 KDH (+14%) imputable, principalement, à la hausse des disponibilités du compte du Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social (+370 811 KDH).

La **Position nette des établissements de crédit** s'est fixée, en 2014, à un niveau de **32 479 412 KDH** contre 52 308 245 KDH une année auparavant, impactée cette année par la contraction du déficit de la liquidité bancaire. Cette évolution a pu être réalisée grâce, notamment, aux importantes entrées de devises (dons et emprunts) et à la baisse du montant minimum requis au titre de la réserve monétaire. Face à cette situation, la Banque a réduit le montant de ses injections qui ont porté, en cette fin d'année, sur un montant de 41 852 088 KDH (-42%) et les dépôts des banques sont revenus à 9 752 800 KDH (-51%).

Graphique 3-1-2 : Structure de l'encours moyen des concours aux banques



3-1-2 Résultat

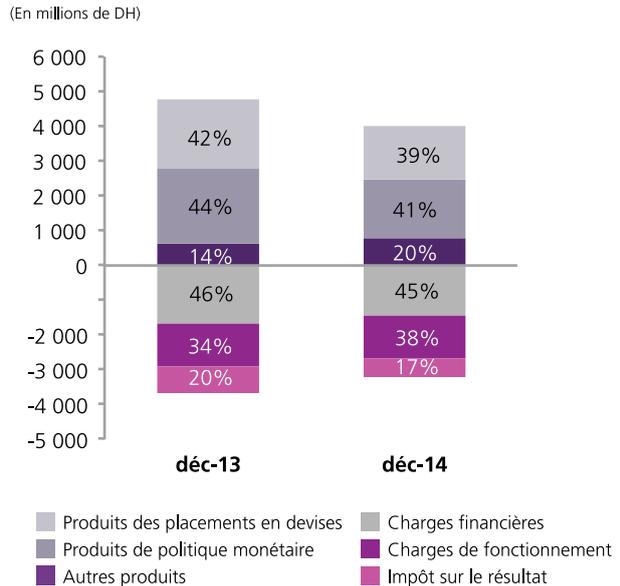
Tableau 3-1-3 : Résultat net de l'exercice

En milliers de dirhams	2014	2013	Var %
Résultat des Opérations de Gestion des Réserves de Change	775 119	1 032 482	-25%
Résultat des Opérations de Politique Monétaire	1 633 494	2 006 355	-19%
Résultat des Autres Opérations	558 311	457 194	22%
Résultat des Activités	2 966 925	3 496 031	-15%
Charges Générales d'Exploitation	-1 642 263	-1 569 079	5%
Résultat Brut d'Exploitation	1 324 662	1 926 952	-31%
Résultat non courant	34 325	-19 062	>100%
Impôt sur le résultat	-547 085	-734 831	-26%
Résultat net	811 902	1 173 059	-31%

Au terme de l'année 2014, la Banque a réalisé un **résultat net** de **811 902 KDH**, soit 31% de moins par rapport au résultat de 2013. Cette évolution résulte du recul du résultat des activités de la Banque et plus particulièrement, des résultats des opérations de gestion des réserves de change (-25%) et de la conduite de la politique monétaire (-19%). Notons, toutefois, que ces baisses ont été, partiellement, atténuées par l'amélioration de 22% du résultat des autres opérations de la Banque.

Les **opérations de gestion des réserves de change** ont pâti, en 2014, des niveaux de taux de rendement très bas, voire négatifs pour les placements en euro, dégagant un résultat de **775 119 KDH**, soit une régression de 257 363 KDH par rapport à 2013 et ce, en dépit de la hausse des encours des placements en devises. Dans ce contexte défavorable, le portefeuille obligataire a généré des intérêts de 1 224 427 KDH, en retrait de 344 994 KDH (-22%) comparativement à 2013 ; les titres arrivés à échéance acquis dans le passé à des taux élevés ayant été réinvestis à des taux très bas.

Graphique 3-1-3 : Structure des produits et des charges

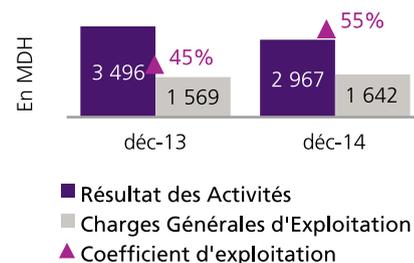


Le résultat des **opérations de politique monétaire** correspond exclusivement aux intérêts perçus au titre des interventions de la Banque sur le marché monétaire depuis la suppression, en décembre 2013, de la rémunération de la réserve monétaire. Celle-ci s'est traduite par le recul, en 2014, des charges y afférentes de 116 084 KDH. Ce résultat a régressé de 19% à **1 633 494 KDH**, en relation avec la baisse de l'encours moyen des injections de liquidités qui est revenu, d'une année à l'autre, de 70 706 747 KDH à 55 622 784 KDH, suite à l'allègement du déficit de liquidité durant l'année 2014. Les intérêts issus de ces opérations ont ainsi marqué une diminution de 488 945 KDH (-23%) par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat des **autres opérations** recouvrant, principalement, les commissions perçues au titre des prestations de services rendus à la clientèle et les ventes de Dar As-Sikkah, s'est accru de 22% à **558 311 KDH**. Le partenariat que la Banque a conclu en 2014 avec le Groupe Crane Currency en matière de fabrication des billets de banque pour le marché international a drainé un produit supplémentaire de 39 642 KDH. Quant aux opérations de change, elles ont généré des commissions de 418 501 KDH, soit une augmentation de 27%, attribuable, notamment, au volume des transactions effectuées en 2014.

Les **charges générales d'exploitation** ont enregistré une progression maîtrisée de 5% à **1 642 263 KDH**, s'expliquant, principalement, par la hausse de 8% des dotations aux amortissements, en liaison avec la modernisation des systèmes d'information et de l'outil de production fiduciaire de la Banque.

Graphique 3-1-4 : Coefficient d'exploitation



بنك المغرب
بنك المغرب
بنك المغرب

3-2 Etats de synthèse

3-2-1 Bilan (Actif)

Tableau 3-2-1 : Actif au 31 décembre 2014

En milliers de dirhams	Notes	2014	2013
Avoirs et placements en or	1	7 692 458	6 940 913
Avoirs et placements en devises	2	169 578 580	145 943 746
- Avoirs et placements auprès des banques étrangères		11 979 318	19 895 981
- Bons du Trésor étrangers et assimilés		153 507 463	122 550 633
- Autres avoirs en devises		4 091 798	3 497 131
Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux	3	8 821 380	4 510 071
- Souscription au FMI - Tranche de réserve		1 107 835	1 073 181
- Avoirs en Droits de Tirage Spéciaux		7 417 983	3 178 007
- Souscription au Fonds Monétaire Arabe		295 561	258 883
Concours financiers à l'Etat		-	-
- Avances conventionnelles		-	-
- Avances au titre de facilités de caisse		-	-
- Autres concours financiers		-	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains	4	42 232 212	72 116 650
- Valeurs reçues en pension des banques		-	14 004 034
- Avances aux banques		41 852 088	58 001 937
- Autres créances		380 124	110 679
Bons du Trésor - Opérations d'Open Market		-	-
Autres actifs	5	6 653 282	7 162 173
Valeurs immobilisées	6	3 293 037	3 498 419
Total Actif		238 270 950	240 171 971

3-2-2 Bilan (Passif)

Tableau 3-2-2 : Passif au 31 décembre 2014

En milliers de dirhams	Notes	2014	2013
Billets et monnaies en circulation	7	191 457 660	182 079 842
- Billets en circulation		188 703 752	179 436 597
- Monnaies en circulation		2 753 909	2 643 245
Engagements en or et en devises	8	5 260 598	7 335 333
- Engagements en or		-	-
- Engagements en devises		5 260 598	7 335 333
Engagements en dirhams convertibles	9	196 194	200 210
- Engagements envers des organismes financiers internationaux		190 971	193 880
- Autres engagements		5 222	6 330
Dépôts et engagements en dirhams	10	16 947 983	26 978 301
- Compte courant du Trésor public		2 117 412	2 212 364
- Dépôts et engagements en dirhams envers les banques marocaines		9 752 800	19 808 405
- Comptes courants		9 752 800	19 808 405
- Comptes de reprise de liquidité		-	-
- Comptes de facilités de dépôts		-	-
- Dépôts des administrations et des établissements publics		2 461 356	2 285 290
- Autres comptes		2 616 415	2 672 241
Autres passifs	11	10 707 436	9 824 254
Allocations de Droits de Tirage Spéciaux	3	7 355 033	7 046 927
Capitaux propres et assimilés (dont)	12	5 534 143	5 534 045
- Capital		500 000	500 000
- Réserves		5 001 340	5 001 340
- Report à nouveau		24 164	21 105
Résultat net de l'exercice		811 902	1 173 059
Total Passif		238 270 950	240 171 971

3-2-3 Hors bilan

Tableau 3-2-3 : Hors bilan au 31 décembre 2014

En milliers de dirhams	Notes	2014	2013
Opérations de change au comptant			
Devises à livrer au comptant		-	-
Dirhams à recevoir au comptant		-	-
Opérations de change à terme			
Devises à recevoir à terme		-	-
Devises à livrer à terme		-	-
Opérations de change-dépôts en devises	13	1 971 243	4 892 800
Opérations de change-opérations d'arbitrage	13		
Devises à recevoir		307 325	823 807
Devises à livrer		306 441	821 123
Ajustement devises hors bilan		-	-
Engagements sur produits dérivés		-	-
Engagements sur titres	14		
Titres reçus sur avances accordées		22 546 127	69 064 400
Titres reçus sur avances à accorder		11 225 200	3 493 000
Autres garanties reçues sur avances accordées		19 541 768	6 920 000
Avances à accorder		23 002 063	-
Titres étrangers à recevoir		1 096 900	102 114
Titres étrangers à livrer		1 799 438	-
Autres engagements	15		
Garanties de marchés reçues		49 786	40 906
Engagements de garanties reçues au titre des prêts au personnel		835 443	814 862
Engagements de financement donnés en faveur du personnel		63 665	39 182
Autres engagements donnés		1 000	1 000

3-2-4 Compte de Produits et Charges

Tableau 3-2-4 : CPC comptable au 31 décembre 2014

En milliers de dirhams	Notes	2014	2013
Produits		3 989 547	4 803 899
Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises	16	1 266 372	1 594 441
Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés	17	1 633 494	2 122 439
Autres intérêts perçus	18	8 439	8 247
Commissions perçues	19	481 431	411 751
Autres produits financiers	20	70 025	58 963
Ventes de biens et services produits	21	200 264	168 366
Produits divers	22	40 422	42 084
Reprises sur amortissements		-	-
Reprises de provisions	23	232 348	389 405
Produits non courants	24	56 752	8 202
Charges		3 177 645	3 630 840
Intérêts servis sur engagements en or et en devises	25	7 380	4 479
Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams	26	170 102	276 111
Commissions servies	27	13 115	12 776
Autres charges financières	28	475 480	739 548
Charges de personnel	29	720 808	708 634
Achats de matières et fournitures	30	187 389	235 337
Autres charges externes	31	301 768	284 869
Dotations aux amortissements et aux provisions	32	737 440	608 403
Charges non courantes	33	17 077	25 852
Impôt sur le résultat	34	547 085	734 831
Résultat net		811 902	1 173 059

3-2-5 Principales règles comptables et méthodes d'évaluation

3-2-5-1 Cadre réglementaire

Les états de synthèse sont élaborés et présentés conformément au Plan Comptable de Bank Al-Maghrib validé par le Conseil National de la Comptabilité en mai 2007.

La Banque applique les prescriptions comptables indiquées dans la Norme Générale Comptable pour tout ce qui est commun aux entreprises en matière d'évaluation des stocks et de ses immobilisations corporelles et autres immobilisations et applique des évaluations spécifiques pour toutes ses opérations particulières.

Les états de synthèse tels qu'énumérés dans l'article 55 de la loi n° 76-03 portant Statut de Bank Al-Maghrib, comprennent le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges (CPC) et l'état des informations complémentaires (ETIC).

3-2-5-2 Méthodes d'évaluation

Opérations de change

Sont considérés comme opérations de change, les achats et ventes de devises au comptant et à terme et ce, aussi bien pour le compte propre de Bank Al-Maghrib que dans le cadre de l'intermédiation avec les banques. Ces opérations sont comptabilisées dans les comptes du hors bilan correspondants à leur date d'engagement. Elles sont ensuite enregistrées dans les comptes du bilan à la date de valeur ou de livraison des liquidités.

Avoirs et engagements en or et en devises

Les avoirs et les engagements en or et en devises sont convertis en dirhams sur la base des cours de change en vigueur des devises à la date de clôture de l'exercice.

Les gains et les pertes résultant de cette opération sont inscrits au compte de réévaluation des réserves de change figurant au passif du bilan de la Banque et ce, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte, conclue le 29 décembre 2006 entre Bank Al-Maghrib et l'Etat. Celle-ci, fixe le seuil minimum qui correspond à 2,5% des avoirs extérieurs nets de BAM, niveau auquel doit être maintenu le solde de ce compte et prévoit un mécanisme de dotation ou de prélèvement en cas d'insuffisance ou d'excédent par rapport au minimum requis. Ce mécanisme de réévaluation n'engendre pas d'impact fiscal.

Les produits et les charges en devises sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

Les titres

Les titres acquis dans le cadre de la gestion des réserves de change sont classés en fonction de l'intention de leur détention, en portefeuille de transaction, de placement ou d'investissement.

Le portefeuille de transaction est composé de titres acquis avec l'intention, dès l'origine, de les revendre à brève échéance n'excédant pas six mois. Ils sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais d'acquisition inclus et, le cas échéant, coupons courus inclus. Les plus ou moins values découlant de l'évaluation mensuelle de ces titres au prix de marché sont comptabilisées dans les comptes de résultat correspondants.

A fin 2014, Bank Al-Maghrib ne détient aucun titre de transaction dans son portefeuille.

Le portefeuille de placement est composé des titres autres que ceux classés en titres de transaction ou d'investissement. Ils sont acquis avec l'intention de les garder pendant un délai supérieur à six mois mais sans que la Banque n'envisage de les conserver jusqu'à l'échéance. Leur comptabilisation suit les règles suivantes :

- les entrées en portefeuille sont inscrites au bilan au prix d'acquisition, frais d'acquisition exclus et le cas échéant coupons courus exclus ;
- les différences entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres (décote ou prime) ne sont pas amorties sur la durée de détention des titres
- et les moins values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché de ces titres font l'objet de provisions pour dépréciation sur une base hebdomadaire. Cependant, les plus values latentes ne sont pas comptabilisées.

Il est à souligner qu'à compter du mois d'octobre 2008, la Banque a créé une sous catégorie dans ses titres de placement pour loger les titres à intérêts précomptés. Ces derniers sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, intérêts inclus. Les intérêts précomptés sont étalés sur la durée de vie des titres et comptabilisés dans les comptes de produits à l'issue de chaque fin de mois.

Le portefeuille d'investissement est constitué de titres acquis avec l'intention de détention jusqu'à l'échéance qui sont comptabilisés selon les règles ci-dessous :

- ils sont inscrits à leur prix d'acquisition, frais exclus et le cas échéant, coupons courus exclus ;
- les plus values sur ces titres ne sont pas constatées ;
- les moins values sur ces titres ne sont constatées que quand la Banque estime que le titre qui accuse une moins value, sera probablement revendu durant l'exercice suivant et dans le cas où il existe un risque probable de défaillance de l'émetteur

- et les différences entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres (décote ou prime) sont amorties d'une manière linéaire sur la durée résiduelle des titres.

Au 31/12/2014, aucune provision n'est constatée pour ce portefeuille.

Les autres avoirs en devises

La Banque dispose d'un portefeuille de titres libellés en dollars américains dont la gestion est déléguée à la Banque Mondiale sur la base de contrats de délégation.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur de marché. En effet, ils sont initialement comptabilisés à leur prix d'acquisition ; les plus ou moins values constatées à l'issue de chaque mois sont comptabilisées aux comptes de produits et charges appropriés et ce, sur la base des valeurs liquidatives de fin de mois dûment auditées et communiquées par les mandataires de gestion.

Les immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Ils figurent à l'actif du bilan pour une valeur nette constituée de leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés.

Les immobilisations, frais accessoires inclus, sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation probable du bien en appliquant les taux d'amortissement en vigueur.

Les délais d'amortissement retenus, selon la nature de chaque immobilisation, sont les suivants :

Tableau 3-2-5 : Délais d'amortissement des immobilisations

Immeubles	20 ans
Agencements, aménagements et installations	5 ans
Matériel de Dar As-Sikkah	10 ans
Matériel de bureau, matériel et logiciels informatiques, véhicules et autres matériels	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Les immobilisations financières

Les titres de participation dans les institutions financières marocaines et étrangères figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nette correspondant à leur coût d'acquisition diminué des provisions constituées à la date d'arrêt. En ce qui concerne les participations étrangères, leur valeur est convertie en dirhams au cours historique de la devise.

Les provisions pour dépréciation de ces titres non cotés sont évaluées à la clôture de l'exercice selon la méthode de l'actif net comptable sur la base des derniers états de synthèse communiqués.

Les stocks

Les stocks sont constitués des :

- matières et fournitures consommables ;
- matières premières pour la fabrication des billets et des monnaies (papier, encre et flans) ;
- produits finis et encours (documents sécurisés et billets à l'export)
- et des pièces commémoratives.

Les matières et fournitures consommables sont inscrites au bilan à leur prix d'achat diminué, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation à la date de clôture.

Les matières premières sont inscrites au bilan à leur coût constitué du prix d'acquisition majoré des frais d'approche et diminué, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation.

Les produits finis et encours sont inscrits au bilan à leur coût de production minoré, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation.

3-2-5-3 Dispositif de gestion des risques financiers

Description des risques

Les risques financiers auxquels la Banque est exposée en matière de gestion des réserves de change sont :

- le risque de crédit, défini comme étant :
 - d'une part, le risque de défaut de paiement (risque de contrepartie) qui correspond au risque de perte économique dû à l'incapacité d'une contrepartie à remplir ses obligations
 - et d'autre part, le risque de réduction de la cote de crédit relatif au risque d'abaissement de la note de crédit par une ou plusieurs agences de notation.
- le risque de marché qui désigne le risque de perte résultant d'une évolution défavorable des facteurs de marché. Il concerne, entre autres, les risques liés aux mouvements des taux d'intérêt ou de change.

Cadre de gouvernance

La gouvernance de la gestion des risques adoptée par Bank Al-Maghrib repose sur sa forte implication dans le processus, une définition claire des règles et procédures ainsi qu'une surveillance continue exercée par des instances indépendantes pour assurer le suivi des risques et veiller à l'application de ces mêmes règles. Le dispositif de gouvernance s'articule autour de trois instances principales :

- **Le Comité Monétaire et Financier (CMF) :** s'assure de l'adéquation du dispositif de gestion des risques, approuve les limites de risque et suit l'évolution globale des portefeuilles en termes de coût du risque. Par ailleurs, les directives d'investissement et l'allocation stratégique des actifs sont arrêtées par le CMF, au début de chaque année, avant qu'elles ne soient présentées au Conseil.
- **Le Comité des Risques :** veille au respect des directives d'investissement et examine mensuellement l'évolution des risques et des performances avant leur présentation au CMF.
- **Le Comité d'Audit :** chargé d'évaluer la qualité du dispositif de gestion des risques et d'examiner la cohérence du cadre interne de suivi des risques avec les procédures et les réglementations en vigueur. Par ailleurs, ce Comité examine les expositions globales de la Banque en termes de risques.

Des analyses et des rapports réguliers sont élaborés afin de tenir informé les parties concernées des éléments nécessaires dans leur prise de décision.

Gestion des risques financiers

Les principes, outils et limites adoptés par la Banque visent à s'assurer de la maîtrise, dans les meilleures conditions, des conséquences potentiellement négatives des risques financiers auxquels sont exposés les avoirs extérieurs. A cet effet, le dispositif mis en place comporte plusieurs éléments clés à savoir, l'identification des risques, l'évaluation de l'appétence pour le risque, la mise en place des mesures destinées à les atténuer, la surveillance et la gestion de ces risques ainsi que l'examen périodique de l'adéquation de l'ensemble du dispositif.

Les risques financiers font l'objet d'un suivi et d'une gestion rigoureuse en vue de se conformer aux règles et décisions adoptées par le CMF et le Conseil de la Banque.

La gestion de ces risques est organisée autour d'un principe clé à savoir, l'indépendance entre l'entité en charge des activités opérationnelles et celle investie du contrôle.

La gestion du risque de crédit se fait sur la base d'études spécifiques, en particulier, à travers une analyse approfondie des données financières, aboutissant à la fixation de limites de crédit

globales et unitaires dont la revue est effectuée de manière semestrielle. Le suivi et la surveillance des expositions en termes de montant et de type de transaction sont effectués quotidiennement. Quant au cadre opérationnel, il a été renforcé depuis 2008, notamment, par le recours à un indicateur synthétique du suivi du risque de crédit. La métrique adoptée permet d'assurer une meilleure appréciation de l'exposition au risque de crédit qu'elle soit globale ou unitaire.

S'agissant des risques de marché, la Banque a adopté, pour leur appréciation, un ensemble d'indicateurs tels que la duration effective des portefeuilles, la sensibilité par rapport aux variations des taux et la VaR (Value at Risk) pour l'estimation agrégée de la prise de risque globale.

Le risque de change est, quant à lui, géré par réplcation du panier servant à la détermination de la valeur du dirham avec une déviation maximale.

De manière générale, l'exposition de la Banque au risque de marché reste marginale, imputable à une couverture systématique de la position de change et à un faible risque de taux d'intérêt conséquence d'une sensibilité faible des portefeuilles de placement.

En 2014, face au contexte des taux bas voire négatifs, le dispositif de gestion des risques a été renforcé à travers la mise en place d'un cadre plus formel. A ce titre, l'adoption de nouveaux indicateurs de mesure de risque et la refonte des états de reporting a permis d'assurer un suivi plus efficace des activités de placement. Parallèlement, la stratégie de gestion des réserves a été adaptée tout en veillant au respect des orientations de placement édictées par le Conseil de la Banque. Elle est restée focalisée, en 2014, sur la diversification des investissements et le maintien d'une très bonne qualité des actifs détenus.

3-2-5-4 Commentaires sur les postes du bilan

Note 1 : Avoirs et placements en or

Les avoirs en or sont composés des avoirs au Maroc et à l'étranger. Depuis fin 2006, ces avoirs sont évalués au cours du marché. Les gains et les pertes issus de cette opération sont imputés au compte de réévaluation des réserves de change.

Tableau 3-2-6 : Avoirs et placements en or

	2014	2013
Prix de l'once d'or en MAD ⁽¹⁾	10 844	9 793
Quantité en onces d'or	709 368	708 767
Valeur de marché ⁽²⁾	7 692 458	6 940 913
Stock d'or (en tonnes)	22	22

⁽¹⁾ Cours de l'or/USD/MAD

⁽²⁾ En millions de dirhams

La hausse de 11% de la contrevaletur de ces avoirs et placements s'explique, principalement, par l'appréciation du cours du dollar qui est passé, d'une année à l'autre, de 8,15 à 9,04 DH.

Note 2 : Avoirs et placements en devises

Ce poste abrite la contrevaletur en dirhams des avoirs en devises convertibles. Ces derniers sont détenus sous forme de dépôts à vue, de dépôts à terme et de titres étrangers.

Tableau 3-2-7 : Ventilation par type de placement

En milliers de dirhams	2014	Part	2013	Part
Comptes à vue	1 456 732	1%	4 477 290	3%
Comptes à terme	7 891 395	5%	13 296 467	9%
Titres de placement ⁽¹⁾	117 587 160	69%	96 119 659	66%
Titres d'investissement	35 920 303	21%	26 430 975	18%
Autres ⁽²⁾	6 722 989	4%	5 619 355	4%
Total	169 578 580	100%	145 943 746	100%

⁽¹⁾ Compte tenu des provisions pour dépréciation des titres.

⁽²⁾ Y compris les intérêts courus, les mandats de gestion et les billets de banque étrangers.

Au terme de l'exercice 2014, les avoirs et placements en devises ont enregistré une hausse de 16% pour atteindre 169 578 580 KDH, parallèlement à la consolidation des avoirs extérieurs. Sa part dans le bilan a augmenté à 71% contre 61% une année auparavant. Ce poste demeure dominé par les titres obligataires dont le poids est passé, d'une année à l'autre, de 84% à 90%.

La stratégie de gestion des avoirs en devises s'est inscrite, durant la première moitié de 2014, dans la continuité de celle adoptée en 2013, visant le maintien d'une très bonne qualité de crédit des actifs et d'une durée courte ainsi que la diversification des placements.

Au cours du deuxième semestre, cette stratégie a été adaptée au nouveau contexte de taux de rendements négatifs en zone euro et de hausse des réserves de change. A cet effet, il a été procédé à la reprise des placements dans la tranche d'investissement tout en allongeant leur durée.

Tableau 3-2-8 : Ventilation par durée résiduelle

	2014	2013 ^(*)
≤ 1 an	55%	72%
> 1 an	45%	28%
Total	100%	100%

^(*) Affinement du calcul de l'indicateur, ligne par ligne au lieu d'une agrégation par pays

Note 3 : Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux

Ce poste, reflétant les positions auprès du FMI et du FMA, a presque doublé en 2014 (+96%) en se situant à un niveau de 8 821 380 KDH sous l'effet de la hausse conséquente des avoirs en DTS.

Position avec le FMI

A l'actif :

- La souscription au FMI - Tranche de réserve qui constitue la fraction (14,5%) souscrite par Bank Al-Maghrib au titre de la quote-part du Maroc au FMI. Elle se compose de :

- **la tranche disponible** : 70,46 millions de DTS (923 113 KDH) représentant la participation en devises de Bank Al-Maghrib. Cette créance, qui pourrait être utilisée par notre pays en cas de besoin, est incluse dans les avoirs officiels de réserve de notre Institut

Tableau 3-2-9 : Position avec le FMI

En milliers de dirhams	2014	2013	Var %
ACTIF			
Souscription au FMI- Tranche de réserve	1 107 835	1 073 181	3%
Avoirs en DTS	7 417 983	3 178 007	>100%
Total	8 525 819	4 251 187	>100%
PASSIF			
Allocations de DTS	7 355 033	7 046 927	4%
Comptes n°1 et 2	184 833	188 909	-2%
Total	7 539 866	7 235 836	4%

- **et de la tranche mobilisée** : 14,70 millions de DTS (184 722 KDH) équivalents à la souscription en monnaie nationale par Bank Al-Maghrib, inscrits au «compte n° 1» du FMI ouvert sur les livres de notre Institut.
- Les avoirs en DTS qui représentent la contrevaletur des avoirs de Bank Al-Maghrib auprès du FMI. Ce compte enregistre à son débit, les opérations d'achat de DTS par la Banque et les rémunérations versées par le FMI, et à son crédit, les paiements des commissions sur allocations de DTS sur une base trimestrielle ainsi que les remboursements d'emprunts du Maroc. La Banque a, en 2014, procédé à l'acquisition de 320 millions de DTS afin de rétablir une position neutre vis-à-vis du FMI. Elle a, également, réglé la commission d'engagement relative à la ligne de précaution et de liquidité (LPL) du FMI, pour un montant de 7 058 400 DTS (l'équivalent de 90 423 KDH). Ces avoirs sont ainsi passés, entre 2013 et 2014, de 3 178 007 KDH à 7 417 983 KDH.

Au passif du bilan figure le poste allocations de Droits de Tirage Spéciaux qui correspond à la valeur en dirhams des montants des allocations de DTS accordées par le FMI au Maroc en sa qualité de pays membre. En 2009, ce compte a été crédité de 5,7 milliards de dirhams, représentant la part du Maroc dans l'allocation générale et l'allocation spéciale (475,8 millions de DTS) octroyées par le FMI en faveur des pays membres.

Des commissions trimestrielles sont payées par la Banque au FMI sur ces allocations.

Souscription au FMA

Elle représente la fraction, prise en charge par la Banque, de la souscription libérée au capital du FMA.

La participation du Maroc à cette Institution s'élève à 35,82 millions de Dinars Arabes, répartie entre Bank Al-Maghrib et le Trésor comme suit :

- 200 000 Dinars Arabes libérés en monnaie nationale versés au compte du FMA ouvert sur les livres de Bank Al-Maghrib. La part revenant à la Banque est de 150 000 Dinars Arabes (5 648 KDH) ;
- 16,18 millions de Dinars Arabes souscrits en devises dont 7,52 millions de Dinars Arabes souscrits par la Banque (295 561 KDH).

Il convient de noter que Bank Al-Maghrib a procédé, en avril 2014, au règlement de la première tranche (0,65 millions de Dinars Arabes) au titre de sa participation à l'augmentation de capital du FMA, dont le déblocage par les pays membres est programmé sur la période quinquennale 2014 - 2018 ;

- 19,44 millions de Dinars Arabes dont 9,11 millions revenant à Bank Al-Maghrib au titre des augmentations du capital du FMA par incorporation des réserves, intervenues en 2005 (5,88 millions de Dinars Arabes) et en 2013 (3,23 millions de Dinars Arabes).

Note 4 : Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains

Ce poste comprend les opérations de refinancement des établissements de crédit effectuées dans le cadre de la conduite de la politique monétaire. Celles-ci ont porté, en fin d'année, sur un montant global de 41 852 088 KDH, soit une baisse de 42% par rapport à 2013, eu égard au contexte marqué par un allègement du déficit de liquidité.

Ce dernier a été couvert au moyen :

- des opérations principales sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, consenties au taux directeur, constituant le principal instrument de mise en œuvre de la politique monétaire. A fin 2014, ces avances se sont établies à 23 002 088 KDH contre 52 001 937 KDH ;

Tableau 3-2-10 : Structure des concours aux banques

En milliers de dirhams	2014	2013	Var %
Opérations de pension	23 002 088	66 005 970	-65%
Avances à 7 jours	23 002 088	52 001 937	-56%
Avances à 24 heures	-	-	-
Pension livrée	-	14 004 034	-100%
Prêts garantis	18 850 000	6 000 000	>100%
Total	41 852 088	72 005 970	-42%

- des opérations de long terme destinées à combler le déficit des trésoreries bancaires pour une durée supérieure à celle des opérations principales :
 - les pensions livrées dont la dernière opération est arrivée à échéance en novembre 2014
 - et les prêts garantis, initiés en décembre 2012, s'inscrivant dans le cadre des mesures mises en place par la Banque pour améliorer davantage l'accès des TPME au financement, à travers l'élargissement aux effets privés de l'univers du collatéral éligible aux opérations de politique monétaire. Ces prêts sont consentis à la moyenne du taux directeur au cours de la période considérée. Les montants accordés au titre de cet instrument ont vu leur progression s'accroître en 2014, suite à la mise en place en décembre 2013 du nouveau programme de soutien au financement des TPME, qui s'étale sur une période minimale de deux ans et ce, face à la persistance d'une conjoncture difficile et à la poursuite de la décélération du crédit bancaire. Quatre opérations de prêts garantis, d'un montant global de 19 000 000 KDH, ont été réalisées par la Banque en 2014 dans le cadre de ce nouveau mécanisme.
- des facilités permanentes, accordées au taux directeur majoré de cent points de base, qui permettent aux établissements de crédit d'obtenir de la liquidité pour une durée de 24 heures.

La Banque peut également, dans le cadre de la régulation monétaire, recourir à des opérations de swap de change qui font partie de la catégorie long terme et intervenir sur le marché secondaire des titres du Trésor, instrument appartenant à la catégorie des opérations structurelles dont l'objectif est la gestion d'une situation d'excédent ou d'insuffisance de liquidité à caractère durable. En 2014, la Banque n'a pas eu recours à ces deux instruments.

Note 5 : Autres actifs

Les autres actifs comprennent, entre autres, les comptes d'encaissement et les comptes de régularisation qui sont constitués, notamment, des charges à répartir sur plusieurs exercices, des charges constatées d'avance et des produits à recevoir et tout autre montant débiteur en instance de régularisation. Ce poste est revenu, d'une année à l'autre, de 7 162 173 KDH à 6 653 282 KDH, soit une baisse de 7%.

Note 6 : Valeurs immobilisées

Tableau 3-2-11 : Valeurs immobilisées

En milliers de dirhams	2014	2013	Var %
(dont)			
Titres de participation	73 016	73 200	-0,3%
Immobilisations corporelles et incorporelles	6 063 447	5 904 986	3%
Valeurs immobilisées brutes	6 794 271	6 629 420	2%
Amortissements et provisions	3 501 234	3 131 000	12%
Valeurs immobilisées nettes	3 293 037	3 498 419	-6%

L'actif immobilisé net de la Banque s'est contracté de 6% à 3 293 037 KDH, en relation, principalement, avec le repli de la valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles. Cette évolution s'explique, notamment, par l'augmentation de la valeur cumulée des amortissements et des provisions, et ce suite à la constatation des dotations aux amortissements relatives à l'exercice 2014. Ces dernières se sont élevées à 369 766 KDH en 2014 contre 340 939 KDH une année auparavant, soit une hausse de 8% consécutivement à la mise en service de plusieurs immobilisations de la Banque.

Titres de participation

La valeur brute du portefeuille des titres de participation de Bank Al-Maghrib est restée quasi-stable, d'une année à l'autre, en se fixant à 73 016 KDH.

Tableau 3-2-12 : Titres de participation

En milliers de dirhams	2014	2013	Var %
Titres détenus dans les établissements marocains (dont)	26 765	26 765	-
Dar Ad-Damane	1 265	1 265	-
Maroclear	4 000	4 000	-
Casablanca Finance City Authority	20 000	20 000	-
Titres détenus dans les institutions financières étrangères	46 252	46 436	-0,4%
Ubac Curaçao	23 228	23 228	-
Swift	519	519	-
Fonds Monétaire Arabe	5 648	5 833	-3%
Programme de Financement du Commerce Arabe	16 856	16 856	-
Total brut des titres de participation	73 016	73 200	-0,3%

Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau 3-2-13 : Immobilisations corporelles et incorporelles

En milliers de dirhams	Montant brut 2013	Augmentation	Diminution	Montant brut 2014
Immeubles	2 240 809	64 728	-	2 305 538
Terrains	232 679	-	78	232 601
Travaux et constructions en cours	166 319	36 121	57 667	144 773
Agencements, aménagements et installations	205 073	17 812	388	222 497
Mobilier, matériel, véhicules et équipement à caractère social	2 282 670	84 430	6 870	2 360 230
Immobilisations incorporelles	537 078	109 883	94 982	551 979
Autres	240 359	5 866	395	245 829
Total	5 904 986	318 840	160 380	6 063 447

A fin 2014, l'encours brut des investissements de la Banque en immobilisations corporelles et incorporelles s'est chiffré à 6 063 447 KDH, soit une augmentation de 158 461 KDH par rapport à leur niveau enregistré en 2013 répartie, principalement, comme suit :

- 35% correspondant aux investissements liés aux projets d'exploitation et hors exploitation et concernant, notamment, la construction de l'agence de Laayoune ainsi que l'extension de la salle d'impression de Dar As-Sikkah ;
- 18% relatifs aux investissements s'inscrivant dans le cadre de la production des billets composés, essentiellement, des accessoires pour les équipements de la nouvelle ligne de billets ainsi que l'acquisition d'une rectifieuse de plaques taille douce ;
- 14% se rapportant aux équipements récurrents liés, principalement, à la refonte de l'infrastructure réseau de certains sites de Bank Al-Maghrib et à l'acquisition de machines de comptage et de détection de faux billets
- et 9% dédiés, notamment, au renforcement des dispositifs de sécurité informatique.

Note 7 : Billets et monnaies en circulation

Le montant de ce poste correspond à la différence entre les billets et monnaies émis et ceux qui se trouvent dans les caisses de la Banque.

Il a marqué, en 2014, une hausse annuelle de 5% atteignant 191 457 660 KDH, en corrélation avec l'accroissement de la demande des billets. En glissement mensuel la circulation fiduciaire a, dans l'ensemble, connu des variations conformes à son profil saisonnier. Elle a ainsi enregistré des pics durant, notamment, le troisième trimestre de 2014 accompagnant la période estivale, le mois de ramadan et la célébration des fêtes religieuses.

Note 8 : Engagements en or et en devises

Ces engagements comprennent, essentiellement, les dépôts en devises des banques étrangères. Ils se sont établis à 5 260 598 KDH, soit un repli de 2 074 735 KDH (-28%), sous l'effet de la baisse des engagements de la Banque en devises.

Note 9 : Engagements en dirhams convertibles

Ce poste englobe, les engagements de la Banque en dirhams convertibles envers les banques étrangères, les organismes financiers internationaux (FMI, BIRD) et les non résidents.

Le « compte n°1 » du FMI constitue l'essentiel de ce poste. Les avoirs de ce compte ainsi que ceux du «compte n°2» du FMI, qui sont réajustés annuellement pour tenir compte de la parité du Dirham contre le DTS, se sont élevés en 2014 à 184 833 KDH.

Tableau 3-2-14 : Engagements en dirhams convertibles

En milliers de dirhams	2014	2013	Var %
Engagements envers les organismes financiers internationaux	190 971	193 880	-2%
Engagements envers les banques étrangères	5 242	4 961	6%
Comptes ordinaires des organismes financiers internationaux	185 730	188 919	-2%
Autres engagements	5 222	6 330	-17%
Total	196 194	200 210	-2%

Note 10 : Dépôts et engagements en dirhams

Ce poste regroupe, principalement :

- le compte courant du Trésor public dont le solde ressort à fin 2014 à 2 117 412 KDH. Il est rémunéré aux conditions ci-dessous, conformément à la convention signée entre le Ministère de l'Economie et des Finances et Bank Al-Maghrib le 28 juillet 2009 :

Tableau 3-2-15 : Dépôts et engagements en dirhams

En milliers de dirhams	2014	2013	Var %
Compte courant du Trésor public	2 117 412	2 212 364	-4%
Comptes courants des banques marocaines	9 752 800	19 808 405	-51%
Reprises de liquidités	-	-	-
Facilités de dépôts	-	-	-
Dépôts des administrations et des établissements publics	2 461 356	2 285 290	8%
Autres comptes	2 616 415	2 672 241	-2%
Total	16 947 983	26 978 301	-37%

- la tranche inférieure ou égale à 2 milliards de dirhams est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins cinquante points de base ;
- la tranche supérieure à 2 milliards de dirhams jusqu'à 3 milliards est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins cent points de base
- et la tranche supérieure à 3 milliards de dirhams n'est pas rémunérée.
- les comptes courants des banques marocaines destinés, principalement, à satisfaire leurs obligations en matière de réserve monétaire dont le minimum requis correspond à 2% de leurs exigibilités devant être respecté en moyenne sur la période d'observation. Ces comptes ont diminué de moitié revenant à 9 752 800 KDH, consécutivement à la baisse, en mars 2014, du ratio de la réserve monétaire de 200 pbs. Cette dernière n'est plus rémunérée sur décision du Conseil de la Banque du 17 décembre 2013.

La diminution de 51% des comptes courants des banques marocaines explique en grande partie celle du poste dépôts et engagements en dirhams.

- les dépôts des administrations et des établissements publics dont le compte du Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social, rémunéré au taux des avances à 7 jours diminué de cinquante points de base.

Cette rubrique peut abriter, également, dans un contexte de surliquidité :

- les reprises de liquidité à 7 jours sous forme de dépôts à blanc par appel d'offres qui sont assorties du taux directeur minoré de cinquante points de base
- et les facilités de dépôts à 24 heures permettant aux banques de placer, à leur initiative, un excédent de trésorerie. La rémunération appliquée à ces dépôts correspond au taux directeur minoré de cent points de base.

Note 11 : Autres passifs

Les autres passifs comprennent, notamment :

- les créditeurs divers qui sont constitués, principalement, des retenues d'impôts et taxes, des autres sommes dues à l'Etat et aux tiers et des contributions aux organismes et fonds de prévoyance au titre de la couverture sociale en instance de règlement. Ils présentent un solde de 845 256 KDH à fin 2014, contre 918 730 KDH une année auparavant.

Tableau 3-2-16 : Autres passifs

En milliers de dirhams	2014	2013	Var %
Autres opérations sur titres	1 086	1 086	-
Créditeurs divers	845 256	918 730	-8%
Comptes de régularisation	202 326	158 240	28%
Exigibles après encaissement	7 157	22 992	-69%
Provisions pour risques et charges	85 516	37 815	>100%
Compte de réévaluation des réserves de change	9 566 096	8 685 391	10%
Total	10 707 436	9 824 254	9%

- les comptes de régularisation composés, principalement, des opérations inter-sièges, des charges à payer et des produits constatés d'avance, ainsi que tout autre montant créditeur en instance de régularisation.
- les exigibles après encaissement dont les comptes constituant la contrepartie des valeurs remises à l'encaissement.
- les provisions pour risques et charges permettant de constater l'existence de pertes et charges liées à des opérations engagées dans l'exercice et dont la réalisation est probable. Elles ont été portées en 2014, à 85 516 KDH par une dotation de 50 000 KDH en couverture des engagements des fonds sociaux.

- Le compte de réévaluation des réserves de change abrite les variations des contrevaieurs résultant de l'évaluation des avoirs et des engagements en or et en devises, sur la base des cours moyens de fin d'année, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte conclue entre Bank Al-Maghrib et l'Etat.

Celle-ci stipule, également, qu'en cas d'insuffisance par rapport au minimum requis, une réserve pour perte de change prélevée sur le bénéfice net, est constituée. Le solde créditeur de ce compte ne peut être porté aux produits de l'exercice ni distribué ou affecté à un quelconque emploi.

La progression du compte de réévaluation de 880 704 KDH, entre 2013 et 2014, s'explique par l'effet conjugué de l'appréciation du cours du dollar et de la baisse du cours de l'euro, en 2014.

Note 12 : Capitaux propres et assimilés

Les capitaux propres et assimilés ont atteint 5 534 143 KDH à fin 2014 contre 5 534 045 KDH en 2013.

Tableau 3-2-17 : Capitaux propres

En milliers de dirhams	2014	2013
Capital	500 000	500 000
Réserves	5 001 340	5 001 340
Fonds général de réserves	500 000	500 000
Fonds de réserves spéciaux	4 501 340	4 501 340
Autres capitaux propres	8 639	11 600
Report à nouveau	24 164	21 105
Total	5 534 143	5 534 045

3-2-5-5 Commentaires sur les postes du hors bilan

La Banque tient une comptabilité des engagements hors bilan qui décrit les engagements donnés et reçus. Les comptes du hors bilan sont mouvementés au débit lorsque l'engagement se traduit à l'échéance ou en cas de réalisation par un mouvement débiteur au bilan et au crédit dans le cas inverse.

L'état des engagements hors bilan comporte les engagements en devises, les engagements sur titres et les autres engagements.

Note 13 : Opérations de change

Tableau 3-2-18 : Opérations de change

En milliers de dirhams	2014	2013
Opérations de change-dépôts en devises	1 971 243	4 892 800
Opérations de change-opérations d'arbitrage		
Devises à recevoir	307 325	823 807
Devises à livrer	306 441	821 123

Note 14 : Engagements sur titres

Cette rubrique enregistre principalement les titres donnés en garantie à Bank Al-Maghrib sur les différentes avances accordées aux banques (titres de créances émis ou garantis par l'Etat, titres de créances négociables, créances privées, etc.).

Tableau 3-2-19 : Engagements sur titres

En milliers de dirhams	2014	2013
Titres reçus sur avances accordées	22 546 127	69 064 400
Titres reçus sur avances à accorder	11 225 200	3 493 000
Autres garanties reçues sur avances accordées	19 541 768	6 920 000
Avances à accorder	23 002 063	-
Titres étrangers à recevoir	1 096 900	102 114
Titres étrangers à livrer	1 799 438	-

Note 15 : Autres engagements

Tableau 3-2-20 : Autres engagements

En milliers de dirhams	2014	2013
Garanties de marchés reçues	49 786	40 906
Engagements de garanties reçues au titre des prêts au personnel	835 443	814 862
Engagements de financement donnés en faveur du personnel	63 665	39 182
Autres engagements donnés	1 000	1 000

3-2-5-6 Commentaires sur les postes du Compte de Produits et Charges

Note 16 : Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises

Ce poste est fortement corrélé aux niveaux des réserves de change et des taux d'intérêt. Il comprend les intérêts issus des opérations de gestion des réserves de change qui portent, notamment, sur :

- les placements sur le marché obligataire en bons du Trésor étrangers et assimilés (portefeuilles d'investissement et de placement) ;
- les placements sur le marché monétaire international (portefeuille de trésorerie) ;
- les avoirs en DTS auprès du FMI
- et les prêts des bons du Trésor étrangers.

Les intérêts générés par ces opérations ont accusé un repli de 21% par rapport à 2013 en se situant à 1 266 372 KDH, reflétant les conditions défavorables de marché en 2014. Les revenus des placements obligataires se sont, ainsi, contractés de 22% revenant à 1 224 427 KDH. Cette évolution recouvre :

- une baisse de 45% des intérêts du portefeuille « investissement », consécutivement à la diminution de son encours moyen et au réinvestissement à des taux très bas des titres échus qui offraient des taux plus élevés
- et une progression de 19% de ceux générés par le portefeuille « placement » s'expliquant, principalement, par la hausse de son encours moyen.

Les intérêts des placements en or et monétaires se sont accrus, pour leur part, respectivement, à 12 931 KDH et à 16 138 KDH, suite au renforcement des opérations de prêts de l'or au vu de l'attractivité des taux de dépôt et à l'augmentation progressive de l'encours des placements monétaires.

Tableau 3-2-21 : Intérêts perçus sur les placements en or et en devises

En milliers de dirhams	2014	2013	Var %
Intérêts perçus			
Placements en or	12 931	2 478	>100%
Bons du Trésor étrangers et assimilés	1 224 427	1 569 421	-22%
Avoirs et placements auprès des banques étrangères	16 506 (*)	11 896	39%
Créances sur le FMI	6 434	2 343	>100%
Autres intérêts	6 074	8 304	-27%
Total	1 266 372	1 594 441	-21%

(*) Comprend les intérêts des placements monétaires pour un montant de 16 138 KDH et ceux perçus au titre des comptes courants auprès des banques étrangères d'un montant de 368 KDH.

Note 17 : Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains

Ce poste abrite les intérêts perçus par la Banque sur les concours aux établissements de crédit dans le cadre de la conduite de la politique monétaire (cf. note 4 du bilan pour les conditions de rémunération).

Ces intérêts ont diminué de 23%, revenant à 1 633 494 KDH en liaison avec la baisse du besoin des banques en liquidités qui s'est traduite par la réduction du volume des interventions de la Banque. Notons que la baisse globale de 50 pbs du taux directeur, intervenue au cours du dernier trimestre de 2014, n'a pas eu un fort impact sur ces revenus au titre de cette année.

Tableau 3-2-22 : Intérêts perçus sur les concours aux établissements de crédit

En milliers de dirhams	2014	2013	Var %
Intérêts perçus			
Avances à 7 jours	1 066 828	1 534 728	-30%
Pension livrée	189 039	440 116	-57%
Avances à 24 heures	6 588	4 023	64%
Prêts garantis	371 040	143 342	>100%
Autres intérêts	-	231	-100%
Total	1 633 494	2 122 439	-23%

Pour réguler le marché monétaire, la Banque est intervenue, majoritairement, à travers les avances à 7 jours dont l'encours moyen est revenu, d'une année à l'autre, de 51 157 591 KDH à 36 266 079 KDH, générant des intérêts de 1 066 828 KDH contre 1 534 728 KDH en 2013. Elle a, également, effectué quatre opérations de prêts garantis, s'inscrivant dans le cadre du programme de soutien au financement des TPME dont les intérêts se sont élevés à 371 040 KDH, marquant une forte progression par rapport à 2013. Elle a recouru, accessoirement, aux pensions livrées dont les intérêts ont régressé à 189 039 KDH (-57%), consécutivement au non renouvellement des opérations échues.

Note 18 : Autres intérêts perçus

Cette rubrique comprend les intérêts dus à la Banque au titre des prêts consentis à son personnel. Ces intérêts demeurent quasi-stables, d'une année à l'autre, en se fixant à 8 439 KDH.

Note 19 : Commissions perçues

Les commissions sont prélevées par la Banque en rémunération des opérations bancaires effectuées pour la clientèle qui portent, essentiellement, sur les opérations de change et la centralisation des opérations d'adjudication des bons du Trésor.

Elles se sont élevées à 481 431 KDH, soit 17% de plus qu'en 2013, en relation avec la progression des commissions sur les opérations de change (+27%). Celles prélevées par la Banque au titre de la centralisation des opérations

Tableau 3-2-23 : Commissions perçues

En milliers de dirhams	2014	2013	Var %
Commission de change	418 501	329 836	27%
Gestion des bons du Trésor	53 954	73 204	-26%
Autres commissions	8 975	8 711	3%
Total	481 431	411 751	17%

d'adjudication du Trésor ont vu leur montant régresser de 26% cette année, sous l'effet du faible recours du Trésor au marché primaire pour le financement de son déficit.

Note 20 : Autres produits financiers

Les autres produits financiers constitués, principalement, des plus-values générées par les opérations en devises, sont passés, à fin 2014, à 70 025 KDH, soit une hausse de 19%, en liaison avec l'augmentation, à la fois, des plus-values de cession des titres de placement étrangers (+12 717 KDH) et de celles sur mandats de gestion (+9 146 KDH) combinée à la baisse des étalements des décotes sur titres étrangers (-6 019 KDH).

Tableau 3-2-24 : Autres produits financiers

En milliers de dirhams	2014	2013	Var %
Plus-values de cession sur titres de placement	23 801	11 084	>100%
Etalements des décotes sur titres étrangers	11 854	17 873	-34%
Plus values sur mandats de gestion	27 465	18 318	50%
Autres produits	6 906	11 689	-41%
Total	70 025	58 963	19%

Note 21 : Ventes de biens et services produits

Cette rubrique abrite les recettes de vente des différents biens produits par la Banque qui portent, pour l'essentiel, sur les documents sécurisés fabriqués par Dar As-Sikkah dont le passeport biométrique. Leur prix de vente est fixé sur la base des données issues du système analytique de la Banque. Ce poste comprend, en outre, les variations des stocks des produits finis, des encours de production et des pièces commémoratives.

La progression de cette rubrique à 200 264 KDH (+19%) s'explique, notamment, par le produit de vente des billets de banque étrangers produits par Dar As-Sikkah pour un montant de 39 642 KDH, dans le cadre du marché conclu avec Crane Currency. Les ventes des documents sécurisés ont, pour leur part, généré 141 258 KDH, soit un niveau quasi-identique à 2013, dont près de 90% relatifs aux passeports biométriques tandis que les stocks des produits finis et encours de production ont augmenté globalement de 9 416 KDH.

Note 22 : Produits divers

Les produits divers enregistrent, entre autres, la récupération des frais réglés par Bank Al-Maghrib et la participation des banques au système de règlement brut marocain. Ce poste a accusé une légère baisse de 4%, revenant de 42 084 KDH à 40 422 KDH.

Note 23 : Reprises de provisions

Les reprises de provisions en 2014 portent, principalement, sur celles constituées au titre de la dépréciation des titres de placements étrangers (cf. tableau 3-2-30 de la note 32 du CPC).

Notes 24 : Produits non courants

Ce poste abrite les produits exceptionnels, non récurrents et qui présentent un caractère significatif tant en valeur absolue qu'en valeur relative.

Il affiche un solde de 56 752 KDH à fin 2014 contre 8 202 KDH une année auparavant, soit une hausse de 48 550 KDH s'expliquant, essentiellement, par la constatation, en produits non courants, du solde d'un compte d'engagement en devises prescrit en 2014 de la somme de 53 341 KDH.

Note 25 : Intérêts servis sur engagements en or et en devises

A fin 2014, les intérêts servis sur engagements en or et en devises ont atteint 7 380 KDH dont 7 357 KDH représentant les commissions payées trimestriellement par la Banque sur les allocations de DTS accordées par le FMI au Maroc en sa qualité de pays membre (cf. note 3 du bilan).

Note 26 : Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams

Cette rubrique comporte les intérêts servis par la Banque, notamment, sur les disponibilités

du compte du Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social et du compte courant du Trésor (cf. note 10 du bilan pour les conditions de rémunération). Sa baisse de 38% résulte, principalement, de la suppression de la rémunération de la réserve monétaire à partir du 19 décembre 2013.

Cette rubrique peut abriter également, dans un contexte de surliquidité, les intérêts servis par la Banque au titre des reprises de liquidités, des facilités de dépôts et des swaps de dirhams contre devises.

Note 27 : Commissions servies

Ces commissions sont payées en contrepartie des services financiers rendus à la Banque. Elles se sont établies à 13 115 KDH et comportent, entre autres, les frais de conservation des titres étrangers (5 924 KDH), des mandats de gestion (2 916 KDH) et les droits de garde des titres marocains (4 006 KDH).

Note 28 : Autres charges financières

Ce poste recouvre les pertes enregistrées sur les opérations en devises dont, notamment, les moins-values de cessions des titres de placement qui ont affiché une baisse de 43% en 2014, compte tenu de la nature des titres composant le portefeuille et les étalements des primes des bons du Trésor étrangers et assimilés qui ont connu la même tendance, soit -2% (titres acquis en dessus du pair).

Note 29 : Charges de personnel

Ce poste loge, principalement, les salaires et les appointements, les indemnités et les primes versées au personnel de la Banque, les contributions patronales de base et complémentaires de la Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib et les participations au Fonds Mutuel ainsi que les diverses primes d'assurance.

Tableau 3-2-25 : Intérêts sur engagements en dirhams

En milliers de dirhams	2014	2013	Var %
Intérêts servis			
Comptes de réserve monétaire	-	116 084	-100%
Autres comptes (dont)	145 607	138 747	5%
Compte du Trésor public	67 119	62 390	8%
Total	170 102	276 111	-38%

Tableau 3-2-26 : Autres charges financières

En milliers de dirhams	2014	2013	Var %
Moins-values de cession sur titres de placement	339 465	600 251	-43%
Etalements des primes sur titres étrangers	120 197	122 968	-2%
Moins-values sur mandats de gestion	11 145	9 824	13%
Autres charges	4 674	6 505	-28%
Total	475 480	739 548	-36%

Tableau 3-2-27 : Charges de personnel

En milliers de dirhams	2014	2013	Var %
Rémunérations du personnel et charges sociales	699 217	687 617	2%
Charges de formation	6 934	5 297	31%
Autres charges	14 657	15 720	-7%
Total	720 808	708 634	2%

Le solde de ce poste s'est établi, à fin 2014, à 720 808 KDH, soit une hausse maîtrisée de 2% par rapport à 2013.

Note 30 : Achats de matières et fournitures

Les matières premières (papier, encres, flans monétaires, puces électroniques et métaux précieux) sont utilisées pour la fabrication des billets et monnaies, des documents sécurisés, et des pièces commémoratives. Ce poste enregistre, en outre, les variations des stocks des matières premières et fournitures ainsi que les rabais, les remises et les ristournes obtenus sur les achats, dont bénéficie la Banque auprès de ses fournisseurs.

La baisse de cette rubrique de 20% à 187 389 KDH, résulte, notamment, du repli de 15 847 KDH des frais d'achats de matières et fournitures, conjugué à l'augmentation des stocks dont la variation s'est établie à fin 2014 à -56 161 KDH contre -24 082 KDH une année auparavant.

Tableau 3-2-28 : Achats de matières et fournitures

En milliers de dirhams	2014	2013	Var %
Achats de matières premières	146 306	179 094	-18%
Achats de matières et fournitures consommables	22 397	31 993	-30%
Autres achats	18 685	24 249	-23%
Total	187 389	235 337	-20%

Note 31 : Autres charges externes

Sont repris à ce niveau les frais généraux et les dépenses courantes de la Banque se rapportant, entre autres, à la maintenance informatique et à l'entretien des immeubles, à la location, à la consommation d'eau, d'électricité ainsi qu'aux différents impôts et taxes.

Ces charges ont augmenté de 6% à 301 768 KDH, après une quasi-stagnation en 2013, sous l'effet, principalement, de la hausse des frais de maintenance des systèmes d'information découlant des investissements stratégiques et de la poursuite des politiques d'externalisation de certaines activités de la Banque.

Note 32 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Dotations aux amortissements

Tableau 3-2-29 : Dotations aux amortissements

En milliers de dirhams	2014	2013
Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles et incorporelles	369 766	340 939
Immeubles (*)	116 859	118 297
Mobilier et matériel	174 581	155 285
Autres immobilisations corporelles	43	43
Immobilisations incorporelles	78 283	67 313
Dotations aux amortissements des autres charges à répartir sur plusieurs exercices	5 905	5 462
Dotations aux amortissements des exercices antérieurs	8 550	4 526
Total	384 220	350 926

(*) Y compris les agencements, les aménagements et les installations.

Dotations aux provisions

Tableau 3-2-30 : Provisions

En milliers de dirhams	Encours 31/12/2013	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2014
Provisions pour dépréciation					
Bons du Trésor étrangers et assimilés	276 240	284 566	216 364	-25	344 418
Valeurs et stocks divers	4 121	6 509	4 121		6 509
Titres de participation marocains	6 900		900		6 000
Titres de participation étrangers					
Autres provisions		1 660		1 798	3 458
Provisions pour risques et charges inscrites au passif					
Provisions pour risques et charges	37 404	60 485	10 963	-1 798	85 128
Autres provisions	411			-23	389
Total		353 220	232 348		

Pour les conditions de constitution et de reprise des provisions, cf. la section " Méthodes d'évaluation" et la note 11 du bilan.

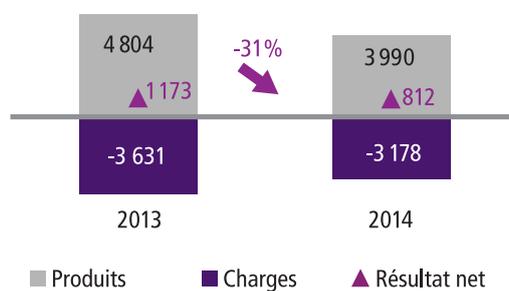
Note 33 : Charges non courantes

Les charges non courantes comportent, principalement, le montant de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques, calculée sur la base de 2% du résultat net de la Banque (16 569 KDH).

Note 34 : Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition est fixé à 37% en vertu de l'article 19 du Code Général des Impôts ; soit le niveau d'imposition du droit commun appliqué aux établissements de crédit.

Graphique 3-2-1 : Evolution des produits, des charges et du résultat net (en MDH)



3-3 Rapport général du CAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Conseil de la Banque, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de BANK AL-MAGHRIB, comprenant le bilan, le compte de produits et charges et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 5 534 143 KMAD et un bénéfice net de 811 902 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK AL-MAGHRIB au 31 décembre 2014 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance qu'il a été fait application, en matière d'évaluation des avoirs et engagements en or et en devises, des principes détaillés dans l'état A1 de l'ETIC.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 24 mars 2015

Le Commissaire aux comptes**Deloitte Audit****Fawzi BRITEL****Associé**

3-4 Approbation par le Conseil de la Banque

Conformément à l'article 55 de la loi n° 76-03 portant Statut de Bank Al-Maghrib, les états de synthèse sont présentés par le Gouverneur à l'approbation du Conseil.

Lors de sa séance du 24 mars 2015, après avoir pris connaissance de l'opinion du commissaire aux comptes sur la sincérité et la concordance des états de synthèse avec les informations données dans le rapport de gestion de la Banque, le Conseil a approuvé les états de synthèse et la répartition du résultat net de l'exercice 2014.